

## Activités cliniques et soins 2

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.1005.F.15

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2019-2020

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup> Crédits ECTS : 6

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : 29% Temps de travail personnel encadré : 38 % Temps de travail personnel individuel : 33%

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le module Activités cliniques et soins de base 1  Pas de prérequis

Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Bb4

Elles/ils utilisent les techniques et les technologies de communication adaptées à la situation, s'expriment dans un langage accessible et emploient de manière ciblée des outils méthodologiques et didactiques pour transmettre des informations.

- Cb1

Elles/ils conduisent une collaboration professionnelle et interprofessionnelle efficace dans le champ socio-sanitaire en tenant compte des compétences de chacun pour une offre en soin optimale auprès des femmes, des enfants et de la famille, tout en affirmant leur rôle professionnel.

- Db2

Elles/ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

- Gb2

Elles/ils déterminent leurs actions à l'intérieur d'un cadre légal, reconnaissent et énoncent les limites de leurs compétences propres. Elles/ils détectent les situations qui nécessitent une collaboration professionnelle avec d'autres acteurs et actrices du système de santé.

- Gb3

Elles/ils acquièrent en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adaptent leurs pratiques à ces dernières.

**Domaines de formation** (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

Interventions professionnelles – D1  Problèmes sociaux et sanitaires,  Technologies et leurs fondements  
 Professions, institutions et organisations – D2 réponses institutionnelles – D4 scientifiques – D6  
 Individus, cultures et sociétés – D3  Sciences de la santé – D5  Projet de formation et projet – D7  
professionnel

**Objectifs généraux du module**

- Intégrer les bases de la sémiologie des grands systèmes et faire des liens avec les situations cliniques rencontrées dans le domaine de la santé et de la périnatalité.
- Comprendre la physiologie et le mécanisme de certaines pathologies liées au système cardiaque, pulmonaire et abdomino-rénal, afin d'acquérir les bases de l'examen clinique de ces trois systèmes, par un entraînement ciblé et pratique à l'examen hors grossesse.
- Réaliser et acquérir les actes de soins généraux selon les critères et techniques en vigueur dans les soins et acquérir de la dextérité. S'entraîner à la vérification au lit du patient pour les transfusions sanguines
- Module de pharmacologie : acquérir les connaissances de bases, familles de médicaments, spécificités grossesse et allaitement, monographie du syntocinon®
- Réaliser et maîtriser des calculs médicaux dans des cas cliniques avec et sans calculatrice.
- Intégrer les particularités des plaies avec une cicatrisation de seconde intention
- Analyser les résultats de ph chez l'adulte
- Acquérir un vocabulaire médical adéquat
- Intégrer les bases de la réanimation chez l'adulte

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage****Contenus****Cf plan de cours/module**

- Ateliers de soins
- Calcul médical
- Pharmacologie

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

1. Cours magistraux
2. Auto-apprentissage en e-learning sur Moodle
3. Ateliers d'apprentissage pratiques et examens cliniques
4. Ateliers de révision

**Exigences de fréquentation :**

**80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.**

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

**Pratiques Simulées – Ateliers pratique - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaire**

**Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module.** La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes **l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.**

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

**Les situations exceptionnelles sont réservées.**

**Tenue – Comportement :**

La tenue et l'attitude attendues en ateliers sont définies et présentées en début de module. Leur non-respect entraîne l'exclusion de l'atelier (et donc la réalisation d'un travail complémentaire).

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen écrit sur les contenus théoriques comprenant du calcul médical.
- B. Un examen pratique portant sur l'anamnèse ciblée, l'examen clinique et la réalisation du SBAR ainsi que sur les connaissances vues en cours de sémiologie et dans les cahiers d'examen clinique.

**Pondération**

**La note finale du module correspond à la pondération des notes A et B en fonction de la répartition suivante :**

- L'examen **A** correspond à 60% de la note finale.
- L'examen **B** correspond à 40% de la note finale.

**Notes minimales** : la note minimale exigée pour l'évaluation A et B est de 4/6.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes obtenues (voir pondération ci-dessus).

**Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.**

## 6. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation :

Remédiation possible en cas de note Fx au module

Pas de remédiation

### L'étudiant-e ne remédie que le/les examen(s) non acquis.

- Si l'examen écrit **A** est insuffisant, un examen écrit portant sur les lacunes sera réalisé.
- Si l'examen **B** est insuffisant, l'étudiant remédie dans les mêmes conditions que pour le premier examen **B**.

### En cas de remédiation, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition :

### En cas de répétition, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

## 7. Bibliographie principale

La bibliographie générale sera remise en début de module.

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable** : C. SUTTER

**Enseignants** M. CHABAL, Mme COHEN, Dr PAUS , Dr ZWICK ,Dr HAYDAR, Dr ZOUVATSIS A. DELOUANE-ABINAL, A GONZALEZ GOMEZ, C SUTTER et enseignants vacataires